

## SERVICES OBLIGATOIRES

- . Etablissement ouvert les week-ends et jours fériés de Pâques à septembre (à défaut proposer une solution alternative)
- . Mise à disposition d'informations touristiques générales et spécifiques au vélo
  - . Conseils sur les itinéraires cyclables aménagés à proximité du point de location
  - . Parc à vélos d'une capacité minimale de 15 VTT et/ou VTC par point de location
- . Informations journalières sur la météo locale
  - . Prêt d'une pompe à pied
  - . Location de différents accessoires : porte-carte, trousse premiers secours, antivols, sièges pour enfants, remorques, ...



## SERVICES « PLUS »

(gratuits ou payants)

- . Site Internet à jour
- . Vente de boissons et nourritures énergisantes
- . Vente de topoguides, cartes
  - . Consigne à bagages
  - . Transfert des bagages
- . Possibilité de laisser son vélo loué à un autre endroit
  - . Possibilité de « livrer » le vélo sur l'itinéraire/chez un hébergeur
- . Réparation des vélos à la boutique
- . Dépannage des touristes sur l'itinéraire
- . Location de vélos électriques, tandems, ...